

Plan d'action Politique familiale

Développement

S **o** **c** **i** **a** **l**



2024 - 2026

longueuil

Table des matières

Mot de la mairesse	3
Mise en contexte	4
Démarche	5
Mobilisation des acteurs et des directions municipales	5
Comité stratégique famille	5
Grandes étapes de la démarche	6
Bref portrait des familles et des enfants de Longueuil	9
Fondements de la politique familiale	12
Définition de la famille	12
Mission	12
Principes directeurs	12
Grands axes d'intervention	13
Éléments transversaux	15
Mise en œuvre du plan d'action et mécanismes de suivi	17
Conclusion	17
Plan d'action de la politique familiale 2024-2026	18
Références	23

Plan d'action de la politique familiale

La première politique familiale de la Ville de Longueuil a vu le jour il y a près de 20 ans, conférant ainsi aux familles un statut auprès des décideuses et des décideurs afin que leurs besoins fassent partie intégrante des actions municipales. La réalité des familles a bien évolué depuis et c'est avec beaucoup de fierté que nous vous présentons la troisième mouture du plan d'action de la politique familiale.

Pour bien saisir les besoins des familles et des enfants d'aujourd'hui, le comité stratégique a misé sur un processus consultatif, tant auprès d'organismes communautaires qui les soutiennent au quotidien que de familles elles-mêmes. Ces démarches participatives sont à l'image de notre administration alors que nous accordons une attention particulière aux questions relatives aux différentes générations qui composent son territoire, tant auprès des familles, des enfants et des aînés.

Je salue l'important travail de concertation réalisé auprès des organismes et des partenaires institutionnels, comme les CISSS de la Montérégie-Est et de la Montérégie-Centre et le Centre de services scolaire Marie-Victorin, pour que ce plan vienne enrichir les actions déployées sur le territoire de la Ville de Longueuil.

Comme gouvernement de proximité, les villes disposent de moyens pour contribuer au bien-être des enfants et de leurs familles. Par la mise en œuvre de ce plan, notre administration concrétise sa réponse aux besoins et aux attentes des familles et de la collectivité de demain. Je suis très fière que la Ville de Longueuil place les familles au centre de son développement avec pour objectif de créer des milieux de vie attrayants, mobiles, sécuritaires, bienveillants et adaptés.

Bonne lecture!



Catherine Fournier
Mairesse de Longueuil



Mise en contexte

C'est en 2022 que s'est amorcée la démarche de mise à jour du plan d'action de la politique familiale, un des premiers mandats octroyés à la Commission du développement social et des relations avec les citoyens par le nouveau conseil municipal. Appuyée sur la volonté de la Ville de Longueuil d'agir en faveur des familles, l'actualisation des connaissances sur les besoins et les enjeux aura permis de revoir l'action municipale en lien avec les familles, et plus particulièrement avec les enfants.

Ce nouveau plan d'action se différencie par une approche favorable au développement et au bien-être des enfants et de leur famille en contribuant à offrir des conditions de vie justes et équitables. Il vise également à soutenir les familles en leur offrant des services adaptés à leurs réalités – facilitant ainsi le quotidien des parents – et accessibles aux enfants. Il se veut complémentaire aux autres plans d'action de la Ville et à ceux des partenaires qui œuvrent sur le territoire de Longueuil.



Mobilisation des acteurs et des directions municipales

Dans le cadre de cette démarche, l'implication des acteurs locaux était essentielle. Ainsi, les organismes du milieu, reconnus pour leur expertise en matière de questions familiales, ont eu la possibilité de participer à différentes étapes du processus, en s'impliquant entre autres dans le comité stratégique famille. De leur côté, les directions et services municipaux ont été sollicités à différents moments stratégiques, leur permettant d'interagir avec les partenaires du milieu et d'unir leurs forces respectives au bénéfice des familles et des enfants.

Comité stratégique famille

Le comité stratégique famille, mis en place dès le début de la démarche, avait pour mandat de travailler à la mise à jour du plan d'action de la politique familiale. Il a, entre autres : participé aux deux éditions du Grand rendez-vous famille et petite enfance; analysé les résultats des consultations; et fait des recommandations d'actions dans les sphères communautaire, du loisir, de la culture, de l'aménagement urbain, des communications, de la sécurité et de la bienveillance.

Le comité stratégique famille est composé des personnes suivantes :

- Affine Lwalalika, élue responsable de la famille au comité exécutif et conseillère municipale du District Parc-de-la-Cité;
- Carl Lévesque, élu associé à la famille et conseiller municipal du District du Coteau-Rouge;
- Catherine Pache-Hébert, agente de développement à la direction générale, Centre de services scolaire Marie-Victorin;
- Cathy Chabot, organisatrice communautaire, Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Est;
- Guy Lévesque, directeur général, Maison La Virevolte
- Karolyne Baril, agente de planification, programmation et recherche, Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Centre;
- Kim Lestage, agente de planification, programmation et recherche, Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Est;
- Kim Tessier, coordonnatrice, Comité d'action populaire Le Moyne;
- Marie-Claude Bradet, directrice, Parsem;
- Marie-Claude Durette, cheffe de division développement social, Ville de Longueuil;
- Sophie Royer, cheffe de département, Division des bibliothèques et des services au public, Ville de Longueuil;
- Tristan Lavoie-Kartner, organisateur communautaire, Maison La Virevolte;
- Valérie Beaulieu, directrice générale, Association de parents de l'enfance en difficulté.



Grandes étapes de la démarche*

En 2022 – planification de la démarche

- Élaboration d'un plan de travail;
- Réalisation de l'état de situation : actualisation du portrait, collecte des faits saillants, des tendances et des besoins auprès des organismes et des tables de concertation de la petite enfance soutenues par les CISSS de la Montérégie-Centre et de la Montérégie-Est.

Février 2023 – 1^{er} Grand rendez-vous famille et petite enfance

Depuis la dernière mise en œuvre de la politique familiale, plusieurs événements significatifs ont eu lieu, rendant essentiel le premier rendez-vous pour reconnecter avec la communauté, prendre le temps de se rencontrer et de se présenter. La pandémie de Covid-19 a eu des effets considérables sur la charge de travail des organisations travaillant sur divers enjeux émergents ou exacerbés par la crise, conduisant à de nouveaux projets et à une redéfinition de certains mandats (ex. : l'itinérance, la pénurie de logements, la sécurité alimentaire et le décrochage scolaire). Simultanément, la nouvelle équipe élue au conseil désirait repenser le soutien aux familles et aux enfants.

Considérant tous ces faits, le premier rendez-vous avait pour objectifs de :

- Créer une rencontre entre les personnes élues, les différentes directions concernées de la Ville, le Service de police de l'agglomération de Longueuil (SPAL), le Service de sécurité incendie de l'agglomération de Longueuil (SSIAL), les partenaires institutionnels et les organismes communautaires;
- Mettre en lumière les réalisations, les projets et les initiatives en cours dans la communauté;
- Recueillir l'information sur les aspirations des familles, des enfants et des organismes les desservant;
- Définir le mode de participation pour la mise à jour du plan d'action de la politique familiale de la Ville;
- Identifier de nouvelles tendances en matière de participation et de consultation citoyenne auprès des familles et des enfants.

De ce rendez-vous est ressortie une panoplie d'actions déjà en cours de réalisation par l'ensemble des acteurs travaillant pour le bien des familles. Le nouveau plan d'action s'inspire de ces initiatives, et assure la suite et la complémentarité de celles-ci.

**Un rapport des deux Grands rendez-vous et des consultations est disponible sur le site internet de la Ville.*

Septembre à novembre 2023 – consultation des familles et des enfants

Pour bien saisir les besoins des familles et des enfants, diverses activités de consultation ont été réalisées et ont permis de rencontrer près de 200 personnes.

Pour les familles

Considérant la complexité de la vie familiale, la consultation auprès de ces dernières s'est réalisée par une question accessible par l'entremise d'un code QR, affiché dans les espaces et les bâtiments municipaux. Il leur était demandé :

Dans cinq ans, la Ville de Longueuil gagne un prix de la meilleure ville au monde.

À votre avis, pour quelles raisons ?

Près d'une centaine de réponses ont été récoltées, offrant généreusement plusieurs idées pour le plan d'action.

Pour les enfants

Les enfants se sont prêtés au jeu de rôle d'*Architecte d'un jour*. Animés par la Direction de la culture, du sport et du développement des communautés, ces ateliers créatifs ont permis de recueillir – auprès d'enfants de sixième année du primaire – des idées sur différents sujets, comme le transport, les aménagements extérieurs, les loisirs, leur école, etc. Leurs créations ont inspiré les actions proposées dans le plan d'action.

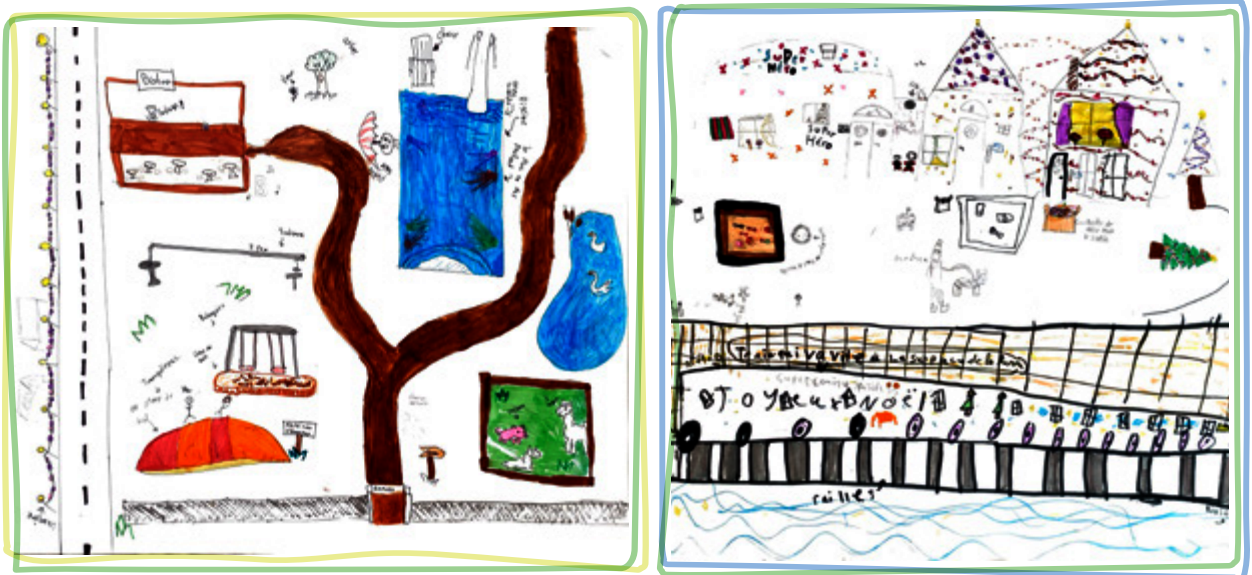
Grâce à la collaboration des écoles Charles-Le Moyne (dans l'arrondissement de Saint-Hubert) et des Petits-Explorateurs (dans l'arrondissement du Vieux-Longueuil), ce sont près de 45 jeunes qui ont participé aux ateliers.

Constats issus des consultations

À la lumière des activités de consultation réalisées, plusieurs défis ont été identifiés afin de soutenir les familles et de contribuer au bien-être et au développement des enfants. Parmi ces défis, on retrouve :

- Le maintien d'une offre culturelle, sportive et de loisirs accessible et adaptée aux besoins des familles (et plus particulièrement des familles à faible revenu) et aux différents groupes d'âge ;
- Le développement et la conservation d'espaces verts équitablement répartis dans les différents quartiers ;
- L'offre de logements abordables adaptés aux besoins des familles sur l'ensemble du territoire ;
- L'utilisation, par les familles et les enfants, des modes de transport actif et collectif de façon sécuritaire et accessible ;
- L'offre de services variés, adaptés à la réalité financière et assurant une conciliation dans les différentes sphères : professionnelle, relationnelle, physique, intellectuelle, émotionnelle et spirituelle de la vie familiale ;
- L'amélioration du soutien aux organismes communautaires œuvrant dans le secteur de la petite enfance et des familles ;

- L'implication des familles et des enfants dans le développement de la ville et de ses quartiers;
- Les questions et les solutions pour une transition socioécologique juste et équitable;
- L'identification de la Ville comme partie prenante de l'amélioration de la qualité de vie, du bien-être et du développement des enfants tout au long de leur vie;
- L'accès à l'information sur les services, les ressources et les programmes qui concernent les familles et les enfants;
- La sécurité des enfants et un environnement propice à leur développement.



Réalisation des élèves des écoles Charles-Lemoine et des Petits-Explorateurs

Février 2024 - 2^e Grand rendez-vous famille et petite enfance

Étape ultime de construction du nouveau plan d'action, ce rassemblement a permis de présenter – aux partenaires du milieu et aux directions concernées – les résultats des consultations réalisées et les données amassées au cours de la démarche. Lors de cette rencontre, les personnes participantes ont approfondi le travail afin d'identifier les éléments qui seraient passés sous le radar collectif. Considérant le désir d'améliorer la réponse aux besoins des familles et des enfants, le deuxième rendez-vous famille et petite enfance avait pour objectifs de :

- Présenter les résultats des consultations citoyennes;
- Identifier les enjeux n'étant pas pris en charge;
- Faire ressortir les priorités d'action afin de définir des orientations pour la mise à jour du plan d'action.

Bref portrait des familles et des enfants de Longueuil

Les données suivantes offrent un aperçu du portrait de la population de Longueuil, et plus précisément des familles et des enfants. Les données présentées ont eu un impact significatif dans l'élaboration de la démarche et la prise de décision.

Tableau 1 - Répartition des familles, selon la structure de la famille¹, Longueuil et ses arrondissements²

	Familles avec couple	Familles monoparentales		Couples sans enfant
		Parent femme	Parent homme	
Vieux-Longueuil	37,5	16,3	4,8	41,4
Greenfield Park	41,8	16	4,8	37,5
Saint-Hubert	42,4	13,1	4,4	40,2
Longueuil	39,5	15,2	4,7	40,6

Tableau 2 - Répartition des familles avec enfants selon le nombre d'enfants et la structure de la famille, Longueuil³

Nombre d'enfants	Total des familles		Familles avec couple		Familles monoparentales	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
1 enfant	19 125	46,8	10 595	39,0	8 530	62,4
2 enfants	15 065	36,9	11 220	41,3	3 845	28,1
3 enfants ou plus	6 630	16,2	5 340	19,7	1 290	9,4
Total	40 825		27 150		13 675	

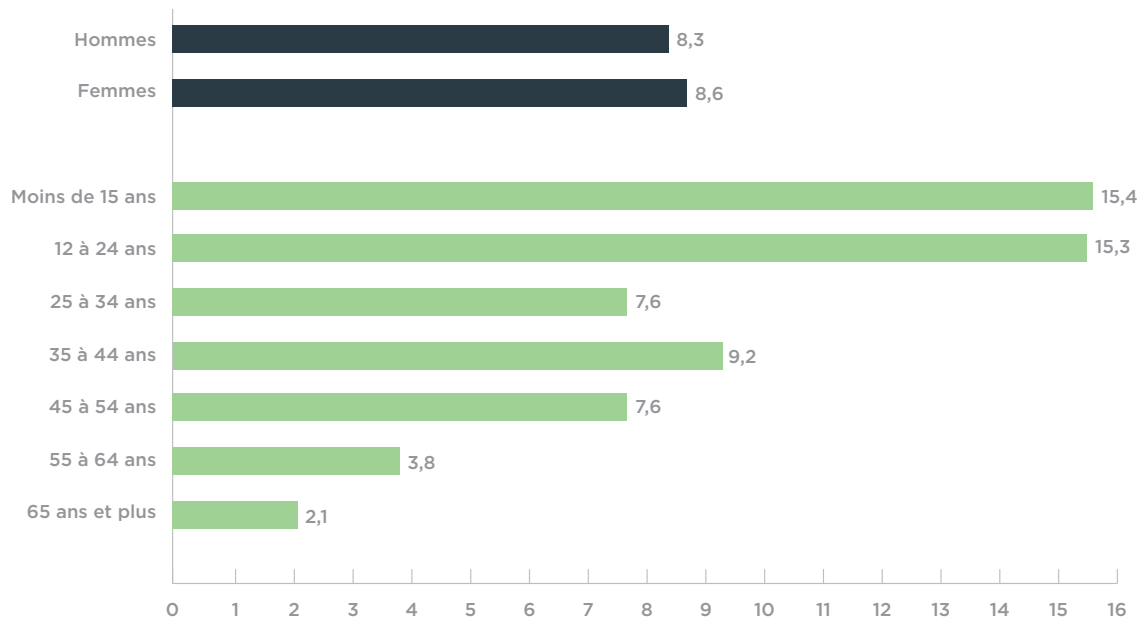
1 Pour Statistique Canada, le mot « famille » renvoie aux couples qui vivent ensemble, avec ou sans enfants, et aux parents au sein d'une famille monoparentale qui vivent avec leurs enfants.

2 Source : Statistique Canada, Recensement de 2021. Production : équipe Surveillance, DSP Montérégie, février 2024.

3 Source : Statistique Canada, Recensement de 2021. Production : équipe Surveillance, DSP Montérégie, février 2024.

Concernant la répartition des familles, notons que lors du recensement de 2021 : 39,5 % des familles étaient constituées de parents avec enfants ; 15,2 % étaient des familles monoparentales où la femme était la cheffe de famille ; 16,2 % des familles avec enfants étaient constituées d'un couple et de trois enfants et plus ; et 9,4 % étaient monoparentales avec trois enfants et plus.

Graphique 1 - Proportion (%) des ménages privés vivant dans un logement de taille non convenable, par genre et par groupe d'âge, Longueuil, 2021⁴



Note : La somme des catégories peut différer de 100 % en raison de l'arrondissement des données. Ménage privé : s'applique à une personne ou à un groupe de personnes qui occupent le même logement et qui n'ont pas de domicile habituel ailleurs au Canada ou à l'étranger.

4 Source : Statistique Canada, Recensement de 2021. Production : équipe Surveillance, DSP Montérégie, février 2024.

Tableau 3 - Proportion (%) de la population vivant dans un ménage privé consacrant 30 % ou plus de son revenu total aux frais de logement, Longueuil et ses arrondissements, agglomération de Longueuil, Montérégie et Québec, 2021⁵

	% de la population
Vieux-Longueuil	12,9
Greenfield Park	11,9
Saint-Hubert	10
Longueuil	11,9
Agglomération de Longueuil	12,1
Montérégie	10
Québec	11,2

Comme démontré dans le graphique 1, 30 % de la population de moins de 24 ans se retrouve dans une demeure non adaptée aux nombres de personnes habitant dans le logement. Ce sont également des familles de locataires ayant des besoins impérieux en logement. Dans le tableau 3, on peut constater que 11,9 % des ménages privés de Longueuil consacrent plus de 30 % de leur revenu total pour se loger, une donnée plus grande que le Québec et la Montérégie.

Ces données démontrent qu'il est important d'agir en amont sur les enjeux d'accessibilité au logement pour la famille nombreuse. La Stratégie d'habitation de la Ville de Longueuil, adoptée en 2023, prendra en considération cet enjeu qui touche particulièrement les familles avec de jeunes enfants.



⁵ Source : Statistique Canada, Recensement de 2021. Production : équipe Surveillance, DSP Montérégie, février 2024.

Fondements de la politique familiale



Définition de la famille

La famille, cellule de base de la société, constitue le premier lieu de transmission des valeurs et du développement affectif, personnel et social des individus qui la composent. Même si la famille d'aujourd'hui prend des formes diverses, elle se distingue par l'union de personnes ayant des liens de parenté et se soutenant mutuellement. En contribuant au dynamisme et au rayonnement de la collectivité, la famille en façonne l'histoire et l'héritage.

Mission

La Ville de Longueuil place les familles au centre de son développement et désire ainsi contribuer à leur enrichissement et à leur qualité de vie. Elle entend ainsi créer des milieux de vie attrayants, mobiles, sécuritaires, bienveillants et adaptés pour celles-ci :

- En reconnaissant la diversité des familles ;
- En collaborant avec les acteurs et les partenaires du milieu ;
- En tenant compte de l'accessibilité aux divers services municipaux ;
- En développant une vision à hauteur d'enfant ;
- En assurant une bienveillance pour les enfants ;
- En soutenant les familles et les enfants dans la transition socioécologique.



Principes directeurs

Les quatre principes suivants guident de manière générale la conduite de l'ensemble des interventions municipales pour agir en cohérence avec la vision de la Ville inscrite dans son Plan stratégique. La politique familiale s'appuie donc sur les principes suivants :

1. Favoriser la participation et l'engagement social des familles et des enfants, comme facteur de développement de l'entraide et de la solidarité dans la communauté ;
2. Consolider la concertation et le partenariat, soit le « faire ensemble » avec les organismes, les partenaires du milieu, ainsi que les citoyennes et citoyens ;
3. Être à l'affût des tendances et des pratiques novatrices afin de mieux répondre aux besoins des familles ;
4. Intégrer les principes du développement durable en répondant aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs.

Grands axes d'intervention

Les axes d'intervention constituent les différentes dimensions à travers lesquelles l'action municipale peut s'exprimer de façon significative pour améliorer la qualité de vie des familles et contribuer au développement des enfants ainsi que des citoyennes et citoyens. La Ville s'engage par ces choix à créer des environnements durables et inclusifs pour toutes et tous, en accordant une attention particulière aux enfants. Par la mise en œuvre de diverses actions, la Ville concrétise sa réponse aux besoins et aux attentes des familles ainsi que des citoyennes et citoyens de demain.

Les mesures du plan d'action s'articuleront autour des trois grands axes suivants :

Axe 1 : Ville bienveillante

Une ville bienveillante accorde une attention particulière aux enfants et à leur famille afin de renforcer le sentiment de sécurité et la cohésion sociale ainsi que d'améliorer la qualité de vie. Elle reconnaît également les droits des enfants et des tout-petits et contribue à leur protection.

Objectif général

Renforcer le tissu social et la qualité de vie des familles et des enfants en créant un environnement bienveillant et sécuritaire, qui reconnaît et promeut activement les droits des enfants, tout en favorisant le sentiment de communauté et le vivre-ensemble au sein de la ville.



Axe 2 : Ville engagée

Une ville engagée contribue activement au bien-être et au développement global des enfants et de leur famille en mobilisant et en facilitant la collaboration au sein de la communauté. Elle consolide son engagement dans la création de communautés résilientes qui répondent aux besoins diversifiés des familles.

Objectif général

Contribuer avec les partenaires au développement de milieux de vie qui favorisent la réussite éducative des enfants et le bien-être des familles en offrant un soutien adapté à leurs besoins dans un contexte de transition socioécologique.



14

Axe 3 : Ville à hauteur d'enfant

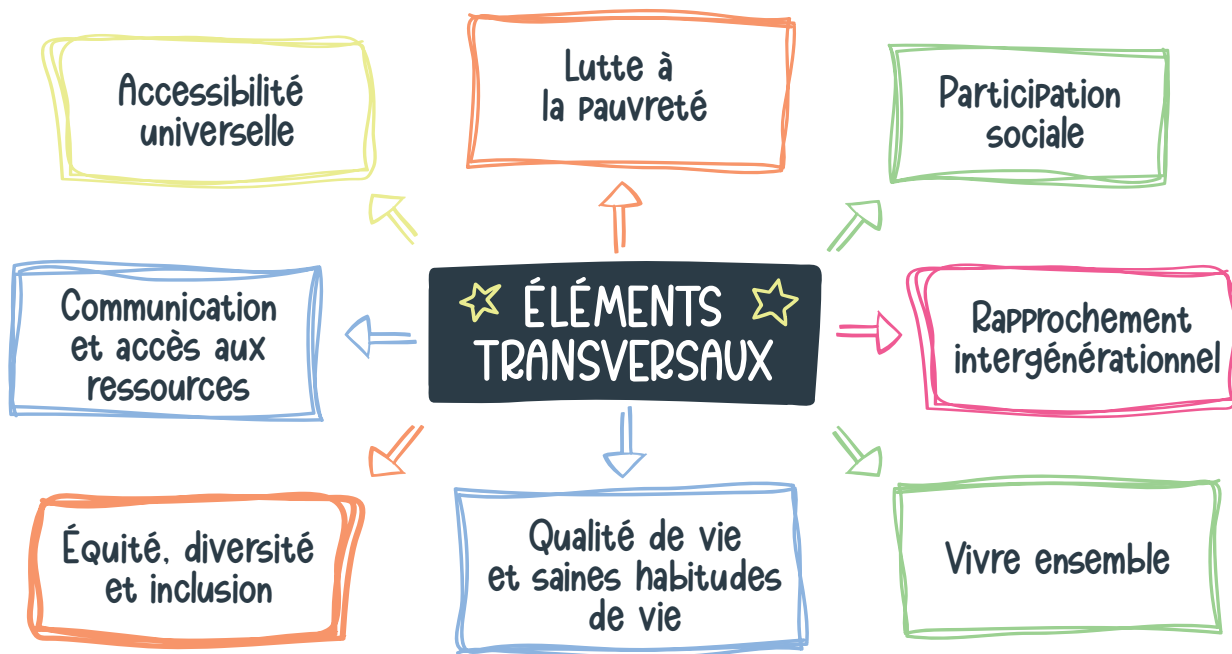
Une ville à hauteur d'enfant prend en compte les besoins des enfants, ajuste l'environnement urbain pour leur offrir une liberté de mouvement et d'exploration active des espaces, tout en équilibrant les différents usages. Elle leur accorde une place plus significative en les consultant et en tenant compte de leurs idées dans la planification et l'aménagement.

Objectif général

Créer un environnement urbain sûr et inclusif avec des espaces extérieurs et des bâtiments adaptés aux enfants en offrant des parcs propices à la découverte, en favorisant une communauté dynamique et en impliquant les enfants dans les décisions municipales, tout en encourageant des loisirs sains et une mobilité active et sécuritaire.



Éléments transversaux



15

Un élément transversal est une notion dans laquelle plusieurs thèmes sont pris en charge dans les réflexions, les décisions et la mise en œuvre des actions. Différentes équipes ou divers partenaires sont impliqués et mobilisés afin d'atteindre les objectifs et de maximiser les retombées auprès de la population. Travailler de façon transversale sur un sujet précis implique un effort d'ouverture des différentes expertises et des directions de la Ville.

Les éléments suivants ont été intégrés dans chacune des actions choisies dans ce nouveau plan d'action de la politique familiale :

Équité, diversité et inclusion

Assurer un équilibre entre les individus, peu importe leur groupe d'appartenance, leur origine géographique, culturelle ou religieuse, leur âge, leur sexe, leur genre, leur orientation sexuelle, leur limitation physique ou intellectuelle.

Vivre-ensemble

Assurer que les conditions sont mises en place pour favoriser l'inclusion, ainsi que le sentiment de sécurité et d'appartenance en reconnaissant et en respectant toutes les formes de diversité. Lutter contre la discrimination et faciliter la cohabitation harmonieuse.





Lutte à la pauvreté et à l'exclusion

Offrir des opportunités de participation, des activités, des services et des infrastructures accessibles pour soutenir les familles vulnérables.

Accessibilité universelle

Assurer la mise en place d'environnements conviviaux et fonctionnels, peu importe les capacités de chacun, afin de soutenir l'intégration des personnes en situation de vulnérabilité.

Communication et accès aux ressources

Assurer la mise en place d'outils de communication et définir les bons messages adaptés aux personnes ciblées.

Qualité de vie et saines habitudes de vie

Assurer la création et voir au maintien de milieux de vie sécuritaires et favorables à la santé et au bien-être physique et mental des familles et des enfants.

Participation sociale

Assurer la reconnaissance et le développement de la capacité d'agir des familles et des enfants.

Rapprochement intergénérationnel

Favoriser le contact, l'échange et le développement des relations entre les générations.



Mise en œuvre du plan d'action et mécanismes de suivi

Pour que les actions tiennent compte des tendances et des besoins émergents des familles, la Direction de la culture, du sport et du développement des communautés maintiendra – tout au long de la réalisation du plan d'action – le comité stratégique famille. Elle réalisera également des consultations citoyennes, comme prévu dans le plan. Une rencontre annuelle avec les directions et services municipaux sera également prévue afin de mesurer l'avancement des actions sous leur responsabilité.

De plus, par ses pratiques de concertation, la Ville favorisera le partage de connaissances et la réalisation d'actions entre les acteurs municipaux, institutionnels et communautaires en s'appuyant sur les bonnes pratiques dans le domaine de la petite enfance, des enfants et des familles.

Conclusion

Pour enrichir les initiatives déjà entreprises par les acteurs du milieu et les directions et services municipaux, la Ville se distingue par son innovation et son engagement à promouvoir le bien-être des familles et des enfants. Elle met l'accent sur la bienveillance dans les espaces publics et les aménagements urbains, et s'engage à être un gouvernement de proximité, accessible et attentif aux besoins de l'ensemble des citoyennes et citoyens, jeunes et moins jeunes. De plus, elle considère les enfants comme une référence essentielle pour façonner et enrichir son développement urbain.

Cette mise à jour permet à la Ville de se démarquer en allant à la rencontre des familles et des enfants par différents moyens et par diverses approches relevant des compétences municipales, comme les parcs et les espaces, les transports, le logement, les loisirs, les communications, la sécurité, la participation sociale et l'inclusion.

La Ville de Longueuil souhaite remercier très sincèrement les organisations qui ont contribué avec passion à l'élaboration de ce nouveau plan d'action : les organismes communautaires qui soutiennent les familles au quotidien, les CISSS de la Montérégie-Est et de la Montérégie-Centre, le Centre de services scolaire Marie-Victorin et les différentes directions et services municipaux.



Plan d'action de la politique familiale 2024-2026



Axe 1 : Ville bienveillante

Objectifs spécifiques	Actions	Échéancier		
		2024	2025	2026
1.1 Mettre en place des initiatives permettant de jouer un rôle de premier plan en matière de protection de l'enfant.	1 Souligner la Grande semaine des tout-petits (en novembre) en faisant la promotion des actions en lien avec les engagements de la Ville dans le cadre de : <ul style="list-style-type: none"> • La Journée internationale des droits de l'enfant (20 novembre); • La Charte municipale pour la protection de l'enfant; • La certification Municipalité amie des enfants. 	◆	◆	◆
	2 Mettre à jour les engagements liés à la certification Municipalité amie des enfants.		◆	
1.2 Faciliter l'accueil des familles avec de jeunes enfants, dont celles issues de l'immigration.	3 Élaborer un plan d'action visant l'obtention de la certification Municipalité favorable à l'allaitement.		◆	
	4 Mettre en place des environnements favorables aux familles dans les bâtiments municipaux, afin de permettre une expérience de qualité et ainsi favoriser leur intégration (ex : coin allaitement, coin enfant, petits bancs, porte automatique, signalisation).	◆	◆	◆
	5 Mettre en œuvre des partenariats communautaires dans le but de répondre de manière adéquate à des enjeux propres aux familles issues de l'immigration.		◆	◆

Objectifs spécifiques	Actions	Échéancier		
		2024	2025	2026
1.3 Contribuer à la sécurité et au sentiment de sécurité en offrant des milieux de vie favorables aux familles et aux enfants.	6 Offrir au personnel municipal une formation sur la bienveillance envers les enfants (SPAL, SSIAL, travaux publics, sport (aquatique), bibliothèques, etc.		◆	◆
	7 Sensibiliser la population au rôle qu'elle peut jouer dans la bienveillance envers les enfants dans les parcs, les espaces verts et les espaces publics.		◆	◆
	8 Diffuser de manière régulière et stratégique la liste des ressources disponibles sur le territoire, ainsi que les programmes de sécurité du SSIAL et du SPAL afin de mieux soutenir les familles.		◆	◆
1.4 Susciter la participation des familles en lien avec les enjeux de transition socioécologique et ses changements à venir afin d'assurer à une meilleure préparation aux événements imprévus.	9 Impliquer les familles dans la recherche de solutions répondant à leurs besoins et à leurs réalités en matière de transition socioécologique en facilitant leur participation aux activités de consultation.	◆	◆	◆
	10 Prévoir des aménagements contribuant à la diminution des îlots de chaleur et offrir des espaces de fraîcheur.		◆	◆
	11 Mettre en œuvre des initiatives axées sur la résilience communautaire et la cohésion sociale (ex. : participation des familles et des enfants à l'identification des problèmes et des solutions, mise en valeur des succès et des innovations).		◆	◆



Axe 2 : Ville engagée

Objectifs spécifiques	Actions	Échéancier			
		2024	2025	2026	
2.1 Valoriser la réussite éducative dans les services et les programmes municipaux.	12	Poursuivre les actions portées par le réseau des bibliothèques en matière de littératie favorisant des milieux de vie plus inclusifs, conviviaux et accueillants, et les faire connaître auprès des familles.	◆	◆	◆
	13	Analyser les options permettant une meilleure accessibilité aux services de bibliothèques.		◆	◆
	14	Collaborer avec le milieu de l'éducation et les organismes destinés aux familles pour offrir des activités dans la programmation et des espaces d'apprentissage (notamment dans les parcs), afin de favoriser la transition scolaire et le maintien des acquis durant la période estivale.		◆	◆
2.2 Mettre en valeur les réalisations municipales qui contribuent au bien-être des familles et au développement global des enfants.	15	Faire découvrir le rôle et les réalisations de la Ville à travers l'architecture, l'urbanisme et le patrimoine (ex. : rallye photo, activité de camp de jour, etc.).		◆	◆
	16	Promouvoir auprès des parents les bienfaits du jeu en plein air et l'utilisation des installations de loisirs comme les modules de jeux pour le développement de l'enfant (interaction sociale, liens de proximité, inclusion, liens intergénérationnels).		◆	◆
	17	Soutenir la création de projets Ma rue pour tous et faire la promotion des bienfaits du jeu libre.	◆	◆	◆
2.3 Considérer les besoins et les réalités des familles nombreuses en favorisant des habitations et des logements adéquats et adaptés (familles nombreuses, monoparentales, situation économique, etc.).	18	Faciliter l'implication des familles dans divers processus participatifs, dans l'identification des besoins et dans la recherche de solutions en matière d'habitation.	◆	◆	◆
	19	Veiller à la prise en compte des besoins et des réalités des familles dans la mise en œuvre de la Stratégie d'habitation de la Ville de Longueuil.	◆	◆	◆

Objectifs spécifiques	Actions	Échéancier		
		2024	2025	2026
2.4 Développer et adapter les outils de communication aux réalités quotidiennes des familles.	20 Consolidier la section « réservée aux familles » du site Internet de la Ville et y mettre toutes les informations les concernant (ex. : activités éducatives et de loisirs, sécurité, 211, 311, services communautaires, etc.).		◆	
	21 Rendre disponibles des outils de communication diversifiés dans les installations sportives et culturelles, dans les centres communautaires et dans les bibliothèques de la Ville.		◆	◆

Axe 3 : Ville à hauteur d'enfant

Objectifs spécifiques	Actions	Échéancier		
		2024	2025	2026
3.1 Adapter les espaces verts, les bâtiments et les installations aux besoins des familles et des enfants.	22 Aménager des espaces publics intérieurs et extérieurs sécuritaires et accessibles qui répondent aux besoins actuels et futurs des familles et des enfants, et qui favorisent la pratique libre et le développement global de ces derniers.	◆	◆	◆
3.2 Créer une communauté vivante et présente pour les enfants et leur famille.	23 Collaborer avec les partenaires pour offrir une variété d'activités familiales.	◆	◆	◆
	24 Actualiser l'offre des camps de jour selon les tendances et accorder une attention particulière aux besoins des enfants de quatre ans.		◆	◆
	25 Développer des outils d'accompagnement pour mieux soutenir les services de garde éducatifs dans leurs démarches d'implantation en lien avec les compétences de la Ville.			◆
3.3 Favoriser la participation des enfants dans les décisions municipales et pour les générations futures.	26 Consulter les enfants sur leurs besoins et leurs intérêts en matière de loisirs pour l'élaboration de la programmation (ex.: écoles, camps de jour, etc.).		◆	◆
	27 Permettre aux enfants d'expérimenter une démarche de citoyenneté participative sous différentes formes d'activités et d'événements leur permettant d'apprendre à exprimer leur avis, à prendre des décisions et à formuler des recommandations.	◆	◆	◆

Objectifs spécifiques	Actions	Échéancier			
		2024	2025	2026	
3.4 Offrir des loisirs accessibles et favoriser les saines habitudes de vie pour un développement actif.	28	Poursuivre le développement de l'offre culturelle, sportive et de loisirs en fonction des besoins et des intérêts des jeunes, des enfants et des familles.	◆	◆	◆
	29	Réaliser annuellement une activité permettant d'échanger des équipements de sports et de loisirs pour encourager l'utilisation durable et soutenir les familles vulnérables.		◆	◆
	30	Offrir des équipements pour la pratique de jeux libres dans les parcs (ex. : coffres aux sports).		◆	◆
	31	Prendre en considération les besoins des familles lors de la mise en place de la démarche en accessibilité aux loisirs par la Direction de la culture, du sport et du développement des communautés.		◆	◆
3.5 Prioriser une mobilité active et durable pour favoriser les déplacements en toute sécurité.	32	Consolider le comité en déplacements actifs et soutenir la réalisation de sa planification.	◆	◆	◆
	33	Soutenir et créer des initiatives menant à la sécurisation de parcours actifs, dont ceux menant à l'école (ex. : rues-écoles, Trottibus, bibliothèques, camps de jour, piscines, services de garde, etc.).	◆	◆	◆
	34	Offrir une formation sur la sécurité à vélo aux enfants âgés de 9 ans et plus (Troque ton ticket).		◆	◆
	35	Faire valoir auprès du Réseau de transport de Longueuil (RTL) l'importance d'encourager l'utilisation du transport en commun par les familles (ex. : <i>guide Poussette et astuces en autobus</i>).		◆	◆

Références

Agirtôt (2024). *Espace de partage* pour l'action concertée en petite enfance, [En ligne]. [agirtôt.org] (Consulté le 20 juillet 2024).

ARUP (2017). *Cities Alive: Designing for urban childhoods*, [En ligne], 72 p. [arup.com/insights/cities-alive-designing-for-urban-childhoods] (Consulté le 20 juillet 2024).

Conseil de la famille et de l'enfance (2008). *La politique familiale au Québec : visée, portée, durée et rayonnement*. Gouvernement du Québec, 76 p.

Direction de la santé publique de la Montérégie – équipe Surveillance (2024). *Profil de la population et des familles de la municipalité de Longueuil*, 48 p.

Espace Muni (s. d.). *Avez-vous pensé à vos petits citoyens?*, 2^e édition, [En ligne], 32 p. [espacemuni.org/wp-content/uploads/2022/07/Brochure_EMxOTP.pdf] (Consulté le 20 juillet 2024).

Espace Muni (s. d.). *Reconnaissance Municipalité amie des enfants*, [En ligne]. [espacemuni.org/programmes/enfance-et-jeunesse/accreditation-municipalite-amie-des-enfants] (Consulté le 20 juillet 2024).

Intergénération Québec. intergenerationsquebec.org/.

Institut de la statistique du Québec (2019). *Perspectives démographiques du Québec et des régions, 2016-2066*. Gouvernement du Québec, 86 p.

Linkcity (2023). *Note tendance #12 – Penser la ville à hauteur d'enfants*, [En ligne], 24 p. [bouygues-construction.com/blog/wp-content/uploads/Ville-hauteur-enfants.pdf] (Consulté le 20 juillet 2024).

Observatoire des tout-petits (2021). *Rapport – Quelles sont les attentes des familles à l'égard de leur municipalité?*, [En ligne], 38 p. [tout-petits.org/publications/sondages/municipalites] (Consulté le 20 juillet 2024).

Slack (2023). *Un projet transversal : comment fonctionner en mode projet transversal?*, [En ligne]. [slack.com/intl/fr-fr/blog/collaboration/projet-transversal] (Consulté le 20 juillet 2024).

Ville de Fortierville (2021). *Charte municipale pour la protection de l'enfant*, [En ligne]. [fortierville.com/charte-municipale-pour-la-protection-enfant] (Consulté le 20 juillet 2024).

Ville de Strasbourg (s. d.). *Charte ville à hauteur d'enfant*, [En ligne]. [strasbourg.eu/ville-hauteur-enfant] (Consulté le 20 juillet 2024).

Développement

Social



longueuil